



Courrier transmis par mail.

Monsieur le Président de la CCMSA
Monsieur le 1^{er} Vice-président de la CCMSA
Monsieur le Directeur Général

Montreuil, le 26 avril 2020

Messieurs,

Nous venons d'avoir connaissance d'un mail que vous avez envoyé à l'ensemble des élus des caisses du réseau qui est le sixième numéro hebdomadaire d'information.

Quelle ne fut pas notre surprise en constatant qu'une lettre d'information d'une organisation syndicale de salariés était jointe à ces documents.

Depuis quand et surtout pourquoi le Conseil d'Administration de la Caisse Centrale autorise-t-il une telle propagande ?

Sachez que nous sommes tous préoccupés par cette crise sanitaire qui est devenue une crise économique, financière et sociale ; nous sommes tous concernés et soucieux du Service Public.

Le rôle d'un conseil d'administration est de représenter la MSA auprès des partenaires sociaux et agricoles et auprès des représentants locaux de l'Etat entre autres, pas de les remplacer.

Cet envoi ne peut donc faire que réagir, même et surtout en cette période de crise.

Nous attendons rapidement vos explications et agirons par la suite en conséquence.

Nous estimons qu'une telle pratique est source de discrimination syndicale et ne peut apporter que des tensions au sein même de notre institution.

Dans l'attente de vos explications, nous nous réservons le droit à toute forme d'action afin de pouvoir éclaircir cette situation.

Veillez agréer, Messieurs, nos sincères salutations.

Christophe Czyz
Animateur FNPOS CGT MSA